



LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL

2011



INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Agence de Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - BP 1758
98845 Nouméa Cedex
Tél. +687 27 58 22
Fax +687 27 65 53

Siège social

164, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. +33 1 53 44 41 41
Fax +33 1 44 87 99 62

SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.....	3
1-1 Synthèse.....	3
1-2 Compte de transactions courantes.....	4
1-3 Compte financier	10
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	13
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	16
3-1 Principes généraux de la balance des paiements	16
3-2 Concepts et définitions clés	17
3-3 Sources statistiques	18
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements	19

Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	10
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements de l'année 2010...	12

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

1-1 Synthèse

L'économie calédonienne s'est maintenue sur une trajectoire favorable en 2011, tirant parti de la croissance des pays émergents et d'une demande intérieure soutenue.

Un déficit courant record, lié aux grands projets dans le secteur du nickel

Le compte des transactions courantes enregistre un déficit de 142 milliards de F CFP en 2011, soit environ 17 % du PIB¹, contre 129 milliards en 2010 (16 % du PIB). Cette dégradation du compte courant résulte principalement de l'accentuation du déficit des échanges de biens et de la diminution de l'excédent des revenus.

Les importations de biens progressent avec le renchérissement des prix de l'énergie et l'augmentation des livraisons d'ensembles industriels. La croissance des exportations en valeur, dynamisée cette année par l'apport de la production de l'usine du Sud, n'est pas suffisante pour empêcher une détérioration du solde de la balance des biens. Pour sa part, le déficit de la balance des services se réduit, en rapport avec la diminution des services liés à la fin du projet de construction de l'usine du Nord.

Les soldes excédentaires des revenus et transferts courants diminuent respectivement de 8 et 2 milliards de F CFP, l'évolution du solde des revenus s'expliquant notamment par la hausse des revenus d'investissement directs distribués hors du territoire.

Des investissements nets entrants à un niveau encore élevé

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux pour un montant de 107 milliards de F CFP, en retrait de 25 milliards de F CFP.

Les investissements directs se soldent par des entrées nettes de 146 milliards de F CFP après 161 milliards de F CFP en 2010, sous l'effet d'une diminution (-11 %) des investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie. Ceux-ci restent néanmoins élevés (150 milliards de F CFP) et traduisent l'importance des projets miniers et métallurgiques en cours.

Les investissements de portefeuille affichent des sorties nettes de 4 milliards de F CFP, alors que des rapatriements nets de 12 milliards de F CFP avaient été enregistrés en 2010.

Les « autres investissements », qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du système bancaire et des « autres secteurs » (entreprises et ménages) se soldent par des sorties nettes de 36 milliards de F CFP en 2011, après 41 milliards de F CFP en 2010.

¹ PIB 2010.

Tableau 1 Principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie (soldes)

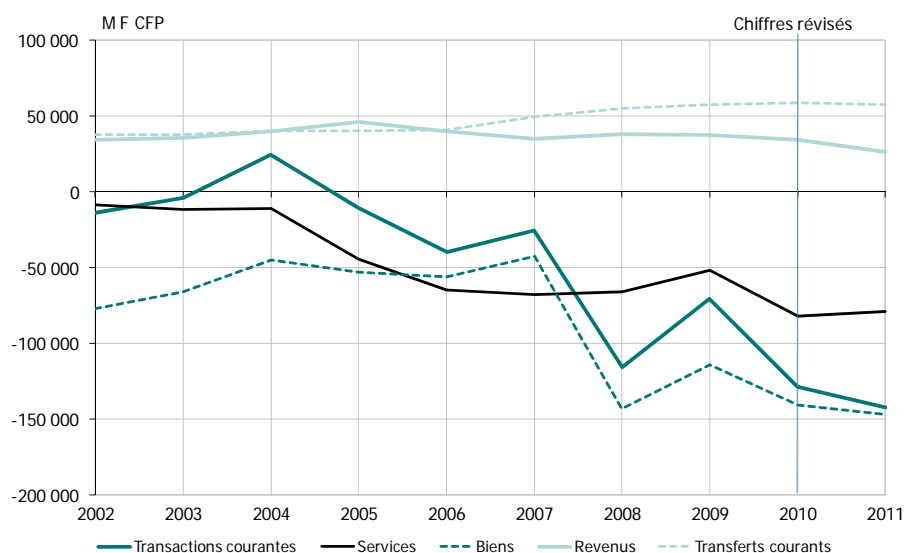
En millions de F CFP	2009	2010 (1)	2011
Compte des transactions courantes (I) dont	-70 750	-128 512	-141 998
Biens	-114 197	-140 382	-146 817
Services	-51 835	-81 603	-78 562
Revenus	37 654	34 453	26 074
Transferts courants	57 629	59 021	57 307
Compte de capital (II)	500	206	509
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-70 249	-128 305	-141 489
Compte financier dont	62 551	131 639	106 663
Investissements directs (IV)	96 551	160 972	146 283
Investissements de portefeuille (V)	14 539	11 742	-3 833
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	40 840	44 409	962
Autres investissements	-48 539	-41 075	-35 788
Erreurs et omissions	7 698	-3 333	34 826
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>749 200</i>	<i>812 100</i>	<i>n.d</i>

(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISEE

1-2 Compte de transactions courantes

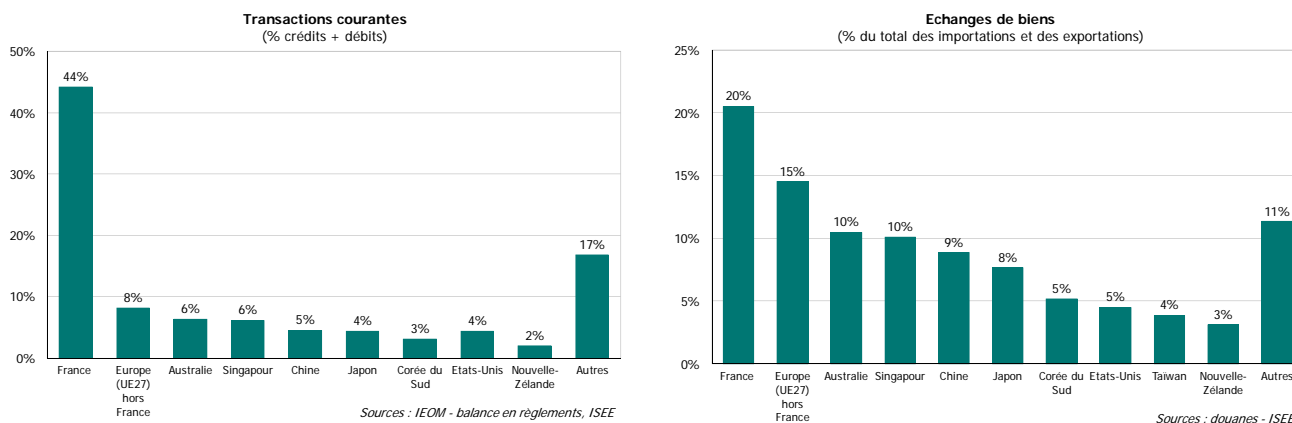
Le compte de transactions courantes affiche en 2011 un déficit record de 142 milliards de F CFP, après 129 milliards de F CFP en 2010. L'accentuation de ce déficit est imputable d'une part, aux échanges de biens dont le solde se creuse de 6 milliards de F CFP et d'autre part, aux revenus et transferts courants dont les soldes excédentaires se replient respectivement de 8 et 2 milliards de F CFP. En revanche, le déficit du solde des échanges de services s'améliore de 3 milliards de F CFP.

Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes

Sources : IEOM, ISEE, douanes

Principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, la France représente 44 % de ses transactions courantes et 20 % de ses échanges de biens en 2011. Elle est suivie par le reste de l'Union européenne (respectivement 8 % et 15 %), puis par l'Australie (6 % et 10 %). La Nouvelle-Calédonie entretient également des échanges commerciaux soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan concentrent au total 20 % de transactions courantes avec le territoire et 36 % de ses échanges de biens.

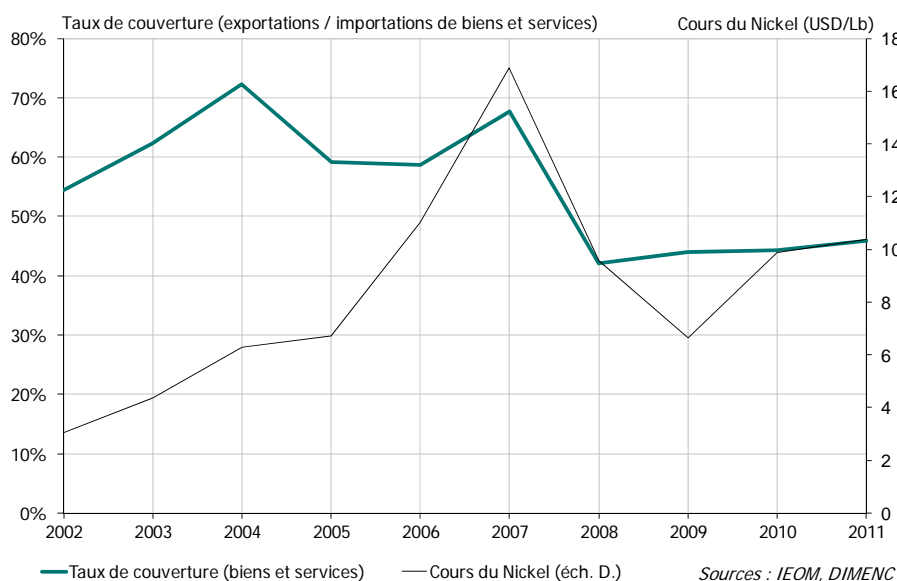
Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2011



1-2-1 Biens et services

Les échanges de biens et services entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur ont progressé, en raison principalement du renforcement des échanges de biens, tant pour les importations que pour les exportations. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations s'améliore légèrement à 46 % en 2011, contre 44 % l'année précédente.

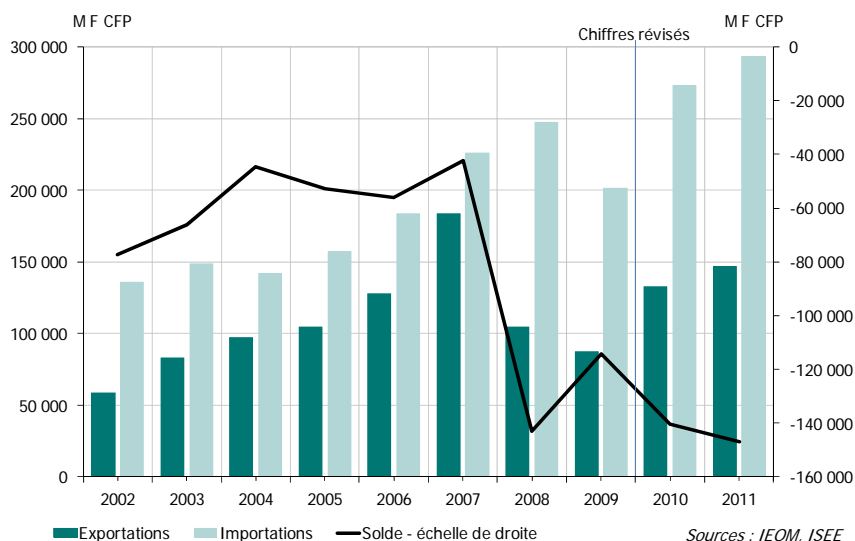
Graphique 4 Taux de couverture et cours du nickel



1-2-1-1 Biens

L'augmentation plus importante des importations que celle des exportations conduit le déficit de la balance des biens à se creuser pour atteindre le niveau record de 147 milliards de F CFP en 2011, après 140 milliards de F CFP en 2010. Après un bond de 36 % en 2010, les importations de biens progressent encore de 6 % en 2011 suite à l'alourdissement de la facture énergétique et à la hausse des importations d'ensembles industriels. Les exportations calédoniennes, composées à 93 % de nickel, croissent également (+4 %) profitant de la hausse des cours du nickel (+5 %) et de l'apport de l'usine du Sud.

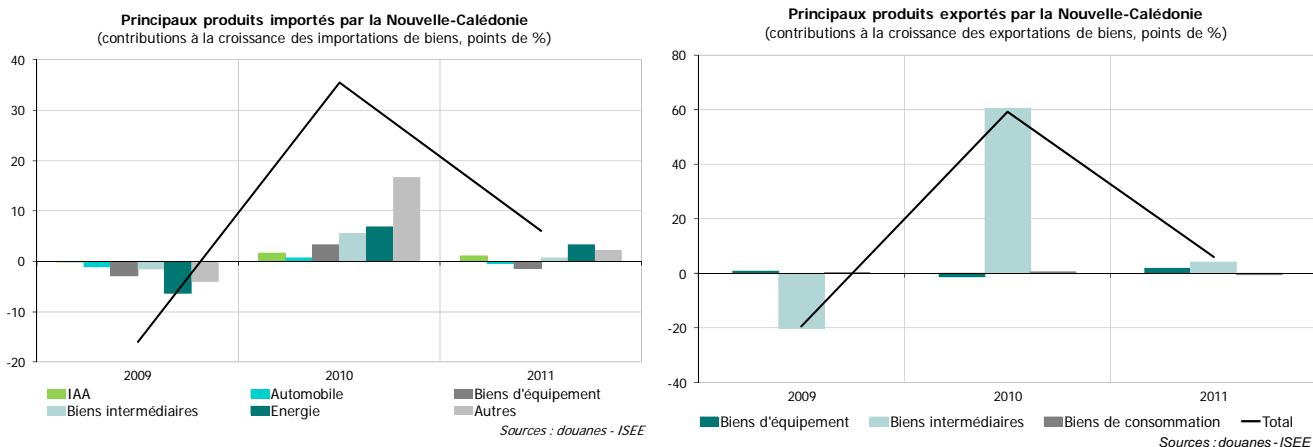
Graphique 5 Evolution des échanges de biens



L'augmentation des importations de biens en 2011 (+18 milliards de F CFP par rapport à 2010 en données douanières CAF/FAB) s'explique par le renchérissement du coût énergétique (+20 % sur un an) en liaison avec celui des cours du pétrole, et par la poursuite de livraison d'ensembles industriels (+27 %) destinés notamment à la construction de l'usine du Nord. La hausse des importations des produits des industries agricoles et alimentaires (+11 %) résulte à la fois d'une consommation des ménages soutenue mais aussi de l'appréciation des cours mondiaux des matières premières agricoles.

Les exportations calédoniennes progressent sensiblement (+8 milliards de F CFP par rapport à 2010 en données douanières CAF/FAB), grâce essentiellement au produit semi-fini NHC (Nickel Hydroxyde Cake) dont la production a atteint 7 600 tonnes en 2011. Les exportations des autres produits du nickel (minerai de nickel, ferronickels et mattes) diminuent globalement de 5 %, avec une baisse plus prononcée pour les mattes (-12 %). Les exportations de crevettes, marginales (moins de 1 %) dans le total des exportations calédoniennes, baissent légèrement par rapport à 2010 (-1 %).

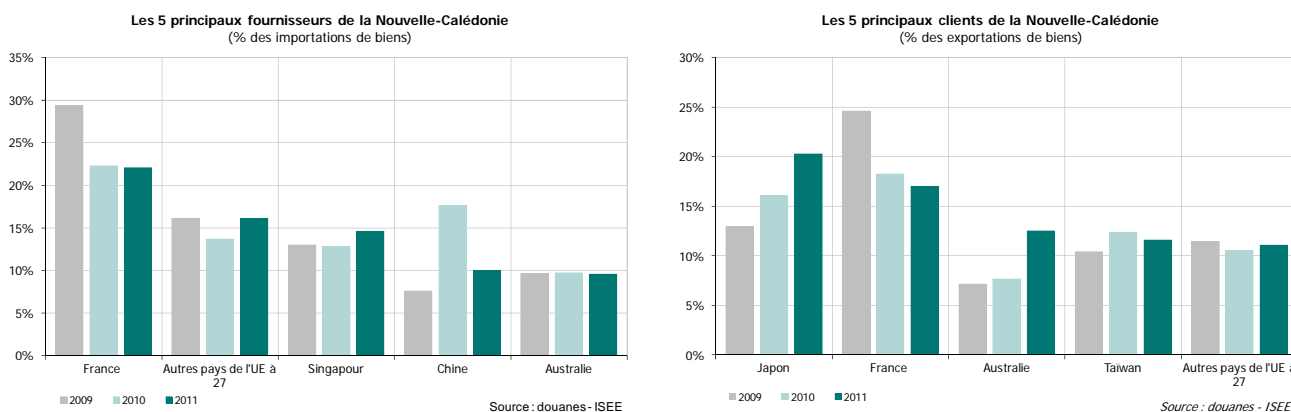
Graphiques 6 et 7 Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations



La France conserve son rang de premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 22 % du total des importations en valeur. Elle est suivie par l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (16 %) et par Singapour (15 %) qui alimente le territoire en hydrocarbures liquides. Enfin, la Chine et l'Australie représentent chacune environ 10 % des importations calédoniennes.

En 2011, le Japon, gros consommateur de nickel pour son industrie, devient le premier client de la Nouvelle-Calédonie (20 % du total des exportations), avec une hausse annuelle de 32 % des exportations vers ce pays. La France représente 17 % des exportations calédoniennes et se place au second rang des clients. Les exportations vers l'Australie progressent fortement (+73 %), ce pays se positionnant comme le premier acheteur de NHC. L'Australie devient ainsi le troisième client de la Nouvelle-Calédonie (13 % du total des exportations) devant Taïwan (12 %). La part des exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne (principalement l'Espagne, la Belgique et l'Italie) demeure stable à 11 %. La Corée du Sud voit sa part diminuer d'un point, à 9 %.

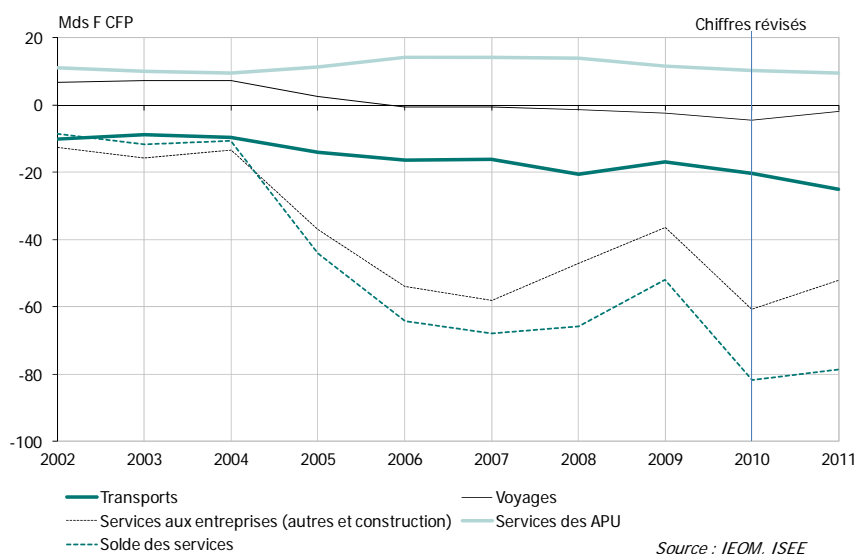
Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



1-2-1-2 Services

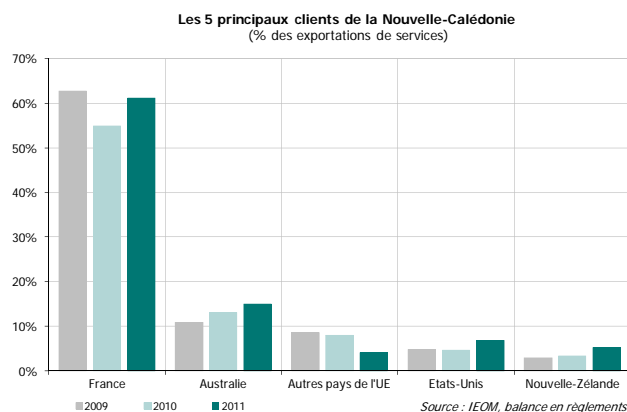
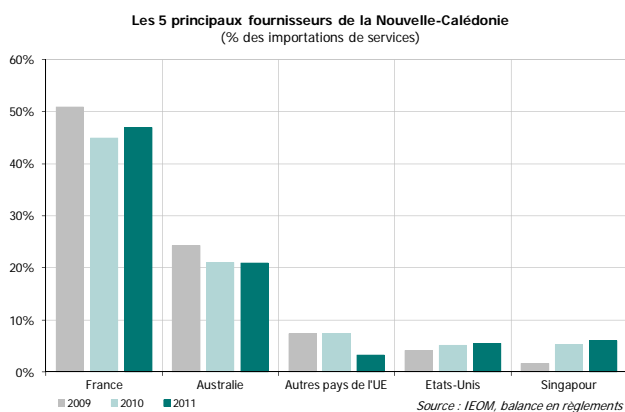
Après avoir atteint son plus haut niveau en 2010, le déficit des échanges de services se réduit légèrement en 2011, à 79 milliards de F CFP. Le poste des services aux entreprises (services de construction et autres services), avec un solde déficitaire de 52 milliards de F CFP, reste le principal contributeur du déficit des échanges de services en Nouvelle-Calédonie. Les services aux entreprises sont notamment sollicités dans le cadre des projets métallurgiques et tendent à se réduire (-14 %) en lien avec l'avancement de la construction de l'usine du Nord.

Graphique 10 Evolution des principaux soldes des services



La France demeure le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie pour les services, avec 61 % des recettes (exportations) et 47 % des dépenses (importations) en 2011. L'Australie occupe près de 20 % des échanges totaux, qui concernent principalement les voyages et les services liés aux projets métallurgiques.

Graphiques 11 et 12 Répartition géographique des échanges de services



• Les voyages

Le déficit de la rubrique « voyages » diminue, pour s'établir à 1,9 milliard de F CFP en 2011, après 4,5 milliards de F CFP en 2010. Cette évolution résulte d'une progression des recettes liée à la hausse de la fréquentation de touristes (+13 %) et d'une baisse des dépenses des résidents lors de leurs séjours à l'étranger. Après 10 années de progression continue, le nombre de voyages effectués par les Calédoniens recule de 6 %. Les principales destinations affectées sont l'Australie et la France métropolitaine, en rapport notamment avec la diminution de l'aide à la continuité territoriale.

• Les transports

Les services de transport sont en déficit de 25 milliards de F CFP en 2011, contre 20 milliards de F CFP en 2010. Alors que les recettes sont restées stables, les dépenses se sont accrues de 17 %, essentiellement dans le transport maritime.

Le déficit des transports maritimes se creuse de nouveau et atteint 20 milliards de F CFP en 2011, en liaison avec la construction de l'usine du Nord. L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expédition hors du territoire principalement, de produits de l'industrie du nickel.

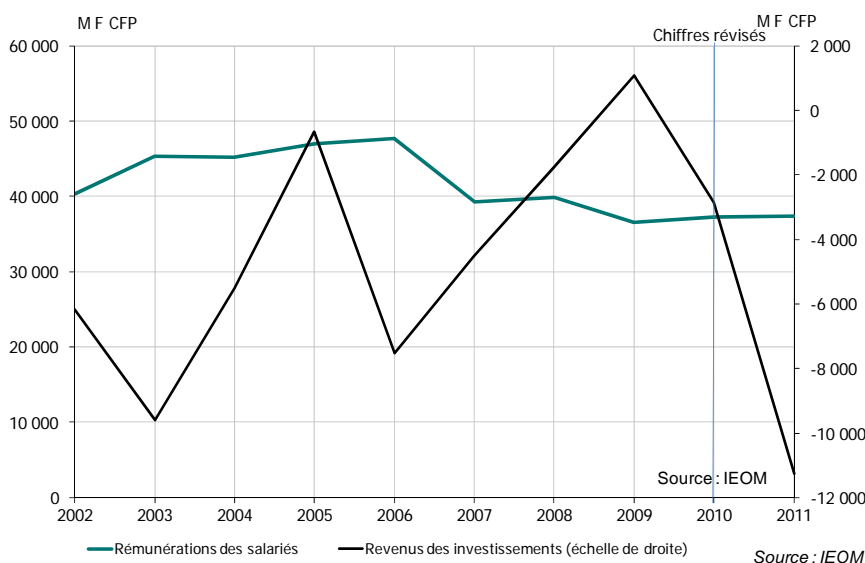
Les transports aériens génèrent plus d'un cinquième du déficit des activités de transport. Leur solde se réduit faiblement en 2011, pour s'établir à 5 milliards de F CFP. La hausse des recettes s'explique par le retour des touristes métropolitains (+39 % sur un an) et par des effets de change positifs induits par l'appréciation des monnaies de la zone Pacifique (yen, dollars australiens et néo-zélandais).

1-2-2 Revenus

L'excédent des revenus se réduit fortement en 2011, à 26 milliards de F CFP (34 milliards de F CFP en 2010), en liaison avec l'accroissement du déficit des revenus des investissements. Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents est stable en 2011 et s'établit à 44 milliards de F CFP. Ces flux, qui représentent 13 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi-exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent en 2011 un solde nettement déficitaire, de 11 milliards de F CFP après 3 milliards de F CFP en 2010. L'accentuation du déficit est notamment due aux revenus d'investissements directs, avec la hausse des revenus des investissements directs distribués hors du territoire et, dans une moindre mesure, la baisse des revenus perçus.

Graphique 13 Evolution des soldes des revenus

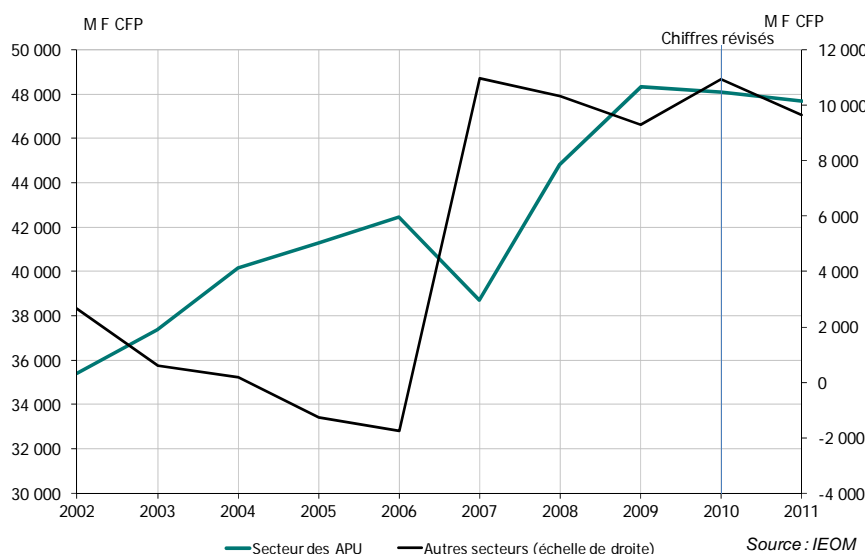


1-2-3 Transferts courants

En 2011, l'excédent des transferts courants se réduit légèrement, à 57 milliards de F CFP, en raison d'une légère hausse des transferts à l'extérieur du territoire. Représentant 20 % des recettes du compte de transactions courantes, les transferts des administrations publiques métropolitaines demeurent stables, à 65 milliards de F CFP sur les trois dernières années.

Les envois de fonds des travailleurs exerçant une activité en Nouvelle-Calédonie, qui s'effectuent majoritairement vers la France, s'élèvent à 1 milliard de F CFP en 2011, soit un niveau similaire à celui de 2010. Les fonds « rapatriés » en Nouvelle-Calédonie sont de l'ordre de 0,4 milliard de F CFP, comme en 2010.

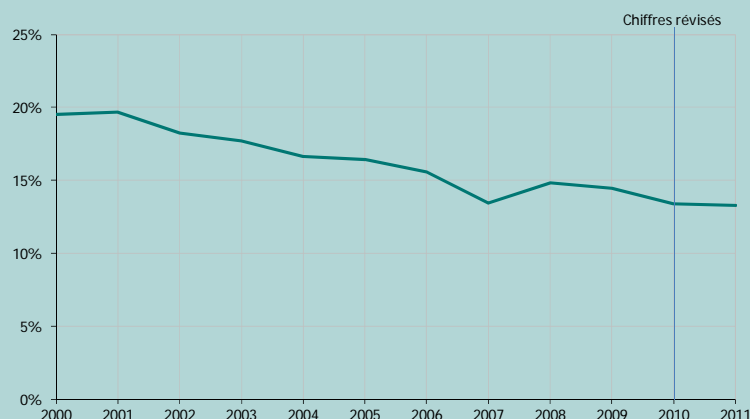
Graphique 14 Evolution des principaux soldes des transferts courants



Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie, composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (dont les contrats de développement), représentent 40 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent environ 13 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire.

Graphique 15 Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie (en % du PIB)



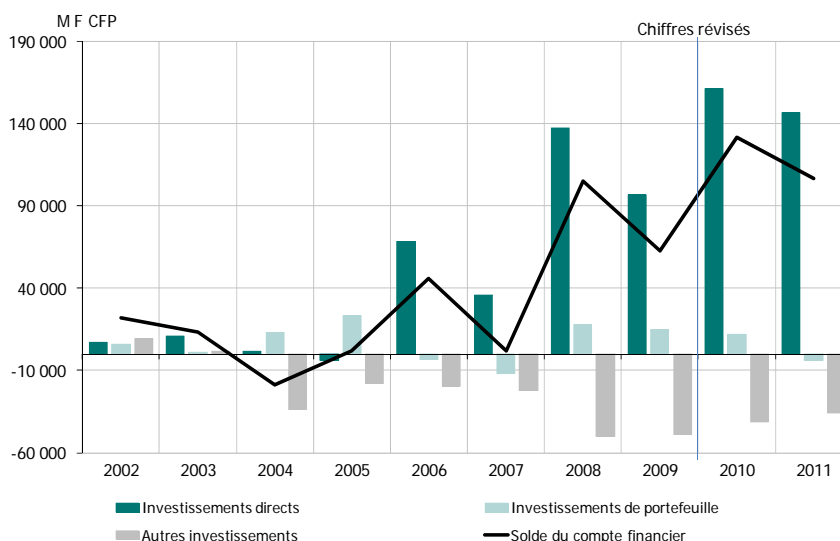
Sources : IEOM, ISEE

1-3 Compte financier

En 2011, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 107 milliards de F CFP, grâce à l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, essentiellement destinés à financer les deux usines métallurgiques (usine du Nord et usine du Sud).

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents sur titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde déficitaire de 4 milliards de F CFP en 2011. Les résidents ont procédé au cours de l'année à des achats nets de titres de non-résidents pour 4 milliards de F CFP, alors qu'ils avaient effectué des ventes nettes de 12 milliards de F CFP en 2010.

Graphique 16 Evolution des soldes du compte financier (M F CFP)



Source : IEOM

1-3-1 Investissements directs

Les investissements directs (IDE) se soldent par des entrées de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 146 milliards de F CFP en 2011, contre 161 milliards de F CFP en 2010. Malgré une diminution des IDE entrants, ces derniers restent toutefois à un niveau très élevé (150 milliards de F CFP), proche du pic de 2010, et témoignent de l'importance des projets métallurgiques en cours.

Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2009	2010 (1)	2011	Var. 11/10
Soldes des IDE	96 551	160 972	146 283	-14 688
Solde IDE entrants (+) dont	101 559	167 818	149 797	-18 021
Capital social	-406	201	225	24
Investissements immobiliers	7 000	8 403	2 800	-5 603
Autres opérations	94 966	159 214	146 773	-12 441
Solde IDE sortants (-) dont	-5 008	-6 846	-3 514	3 332
Capital social	-1 131	-2 465	-399	2 065
Investissements immobiliers	-5 135	-4 955	-5 309	-354
Autres opérations	1 258	573	2 194	1 621

(1) Chiffres révisés

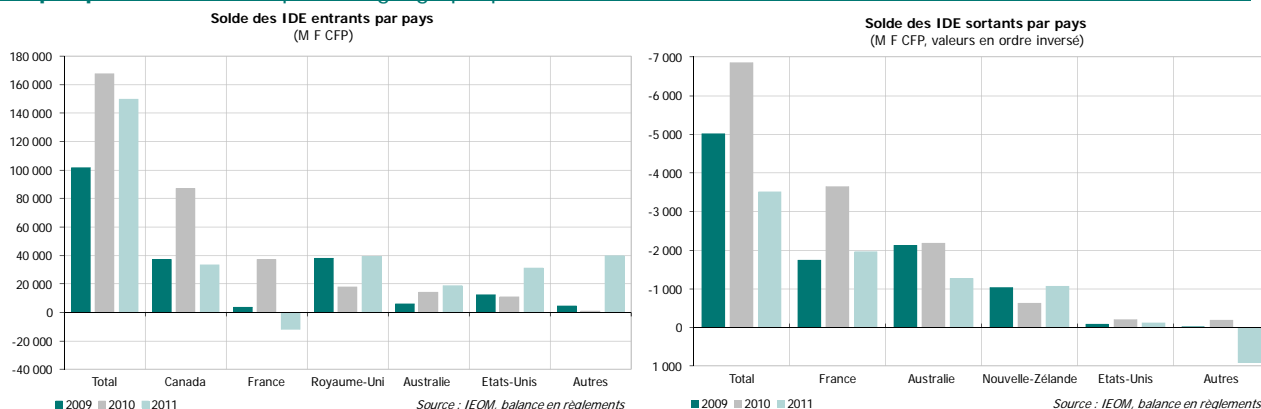
Source : IEOM

Les flux nets de prêts et dépôts intragroupes (« autres opérations ») effectués essentiellement dans le secteur du nickel, se réduisent de 12 milliards en raison de placements à l'extérieur de la Collectivité.

Les investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie ressortent en 2011 à 2,8 milliards de F CFP contre 8,4 milliards de F CFP en 2010. Ils ont été divisés par 3 en un an en raison d'une chute de 70 % du montant des acquisitions immobilières par des métropolitains.

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à 3,5 milliards de F CFP après 6,8 milliards de F CFP en 2010. Les investissements des entreprises calédoniennes à l'extérieur du territoire sont plus faibles en 2011, tandis que les achats immobiliers des Calédoniens à l'étranger demeurent stables, à 6,1 milliards de F CFP. Ils sont réalisés principalement en France (46 % des achats), puis en Australie (20 %) et en Nouvelle-Zélande (17 %).

Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



1-3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

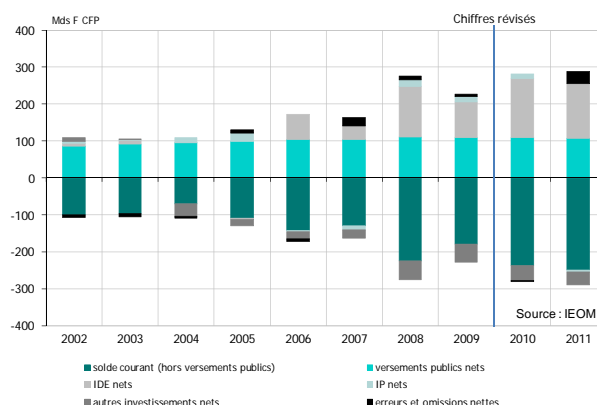
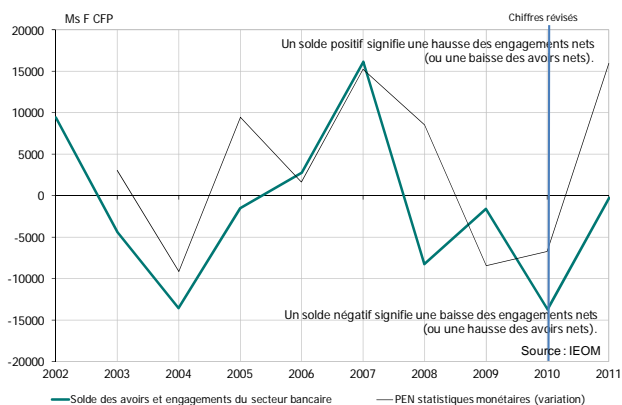
Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2011 des sorties nettes de 36 milliards de F CFP après 41 milliards de F CFP en 2010.

En 2011, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie ont progressé de 9 milliards de F CFP tandis que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur ont augmenté d'un montant équivalent. Ces

évolutions font donc apparaître une stabilité de la position dépôts-crédits extérieure nette¹ des établissements de crédit.

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») a augmenté de 36 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu de l'augmentation de leurs avoirs à l'extérieur du territoire.

Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données de la balance des paiements de l'année 2010

Plusieurs améliorations ont été apportées à la balance des paiements de l'année 2010.

Les données douanières ont été actualisées.

Les flux réalisés dans le cadre des projets métallurgiques ont été mieux comptabilisés dans les lignes services et investissements directs.

Tableau 3 Principales révisions des données 2010 (soldes)

En millions de F CFP	2010		
	Rapport annuel 2010	Rapport annuel 2011	Ecart
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-139 062	-128 512	10 550
BIENS	-158 224	-140 382	17 842
Marchandises générales	-158 305	-140 462	17 843
<i>données douanières</i>	<i>-166 786</i>	<i>-148 942</i>	<i>17 844</i>
SERVICES	-75 398	-81 603	-6 205
Autres services aux entreprises	-55 508	-61 092	-5 584
<i>Négoce international</i>	<i>-5 217</i>	<i>-3 091</i>	<i>2 126</i>
<i>Services divers aux entreprises</i>	<i>-43 669</i>	<i>-51 378</i>	<i>-7 709</i>
<i>Investissements de portefeuille</i>	<i>2 002</i>	<i>3 355</i>	<i>1 353</i>
COMPTE FINANCIER	125 950	131 639	5 689
Investissements directs	122 817	160 972	38 155
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	129 663	167 818	38 155
<i>Autres opérations</i>	<i>121 059</i>	<i>159 214</i>	<i>38 155</i>
<i>Remboursements</i>	<i>0</i>	<i>33 472</i>	<i>33 472</i>
Autres Investissements	-8 609	-41 075	-32 466
Avoirs	-6 755	-39 352	-32 597
Prêts	-6 755	-39 352	-32 597
<i>Autres secteurs</i>	<i>12 325</i>	<i>-19 577</i>	<i>-31 902</i>
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	12 906	-3 333	-16 239

Source : IEOM

¹ La position extérieure nette bancaire calculée d'après les statistiques monétaires et non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de champs, établit une dégradation de 15 milliards de F CFP (voir section 3).

2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	268 740	317 623	330 273	339 490	446 135	472 271	-70 750	-128 512	-141 998
BIENS	87 418	132 844	146 571	201 615	273 226	293 387	-114 197	-140 382	-146 817
Marchandises générales	86 155	130 746	141 952	199 363	271 209	291 839	-113 208	-140 462	-149 887
données douanières	86 678	131 103	142 573	208 490	280 045	300 356	-121 812	-148 942	-157 782
corrections	-523	-357	-621	-9 128	-8 837	-8 516	8 604	8 480	7 895
Avitaillement	1 262	2 098	4 556	2 251	2 016	1 536	-989	82	3 020
Travail à façon et réparations	2	0	63	1	1	13	0	-1	51
SERVICES	42 840	44 071	44 638	94 675	125 674	123 200	-51 835	-81 603	-78 562
Transports	10 082	11 221	11 897	27 075	31 572	36 986	-16 992	-20 351	-25 089
maritimes	1 901	2 519	1 729	13 319	17 189	21 506	-11 418	-14 671	-19 777
aériens	8 182	8 703	10 168	13 756	14 383	15 479	-5 574	-5 680	-5 311
Voyages	12 070	11 585	13 168	14 560	16 095	15 114	-2 490	-4 510	-1 946
Services de communication	30	196	16	415	466	777	-385	-269	-761
Services de construction	2 998	3 369	2 178	1 277	2 859	3 717	1 721	510	-1 539
Services d'assurances	140	395	112	2 906	3 207	5 964	-2 765	-2 813	-5 852
Services financiers	21	455	391	47	147	129	-26	308	262
Services d'informatique et d'information	67	116	64	1 186	1 034	1 375	-1 119	-918	-1 311
Redevances et droits de licence	59	91	39	213	193	138	-154	-102	-99
Autres services aux entreprises	5 555	6 126	6 957	43 686	67 218	57 455	-38 131	-61 092	-50 498
Négoce international	1 392	1 200	1 575	5 291	4 291	1 496	-3 899	-3 091	79
Autres services commerciaux	856	1 326	2 084	5 438	4 866	4 508	-4 582	-3 540	-2 424
Locations	93	211	95	5 142	3 293	3 339	-5 049	-3 083	-3 244
Services divers aux entreprises	3 215	3 389	3 203	27 816	54 767	48 112	-24 601	-51 378	-44 909
Services personnels, culturels et récréatifs	98	143	234	3 253	2 833	1 485	-3 155	-2 689	-1 250
Services audiovisuels et annexes	24	29	35	197	313	358	-173	-285	-323
Autres services personnels	74	115	199	3 056	2 519	1 127	-2 982	-2 404	-927
Services des administrations publiques	11 720	10 374	9 583	57	50	63	11 662	10 324	9 520
REVENUS	53 761	54 287	52 294	16 107	19 835	26 220	37 654	34 453	26 074
Rémunération des salariés	43 260	43 894	44 127	6 677	6 582	6 789	36 583	37 312	37 338
Revenus des investissements	10 501	10 393	8 167	9 430	13 252	19 431	1 070	-2 859	-11 264
investissements directs	2 888	1 840	349	2 009	4 511	7 724	879	-2 672	-7 375
investissements de portefeuille	3 604	3 899	3 528	480	544	1 337	3 123	3 355	2 191
Autres	4 008	4 654	4 291	6 940	8 197	10 371	-2 932	-3 543	-6 080
TRANSFERTS COURANTS	84 721	86 421	86 770	27 093	27 400	29 463	57 629	59 021	57 307
Secteur des administrations publiques	65 472	64 598	64 783	17 140	16 527	17 118	48 333	48 071	47 665
Autres secteurs	19 249	21 823	21 987	9 953	10 873	12 345	9 296	10 950	9 642
envois de fonds des travailleurs	493	422	390	1 261	911	1 066	-768	-489	-676
autres transferts	18 756	21 401	21 598	8 692	9 962	11 279	10 064	11 439	10 319
COMPTE DE CAPITAL	1 031	457	983	531	251	473	500	206	509
Transferts en capital	1 031	457	983	531	251	473	500	206	509

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2009	2010 (1)	2011
COMPTE FINANCIER	62 551	131 639	106 663
Investissements directs	96 551	160 972	146 283
Nouvelle-Calédonie à l'étranger	-5 008	-6 846	-3 514
Capital social	-6 266	-7 419	-5 708
Autres opérations	1 258	573	2 194
Étranger à Nouvelle-Calédonie	101 559	167 818	149 797
Capital social	6 594	8 604	3 025
Autres opérations	94 966	159 214	146 773
Investissements de portefeuille	14 539	11 742	-3 833
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	14 539	11 742	-3 833
Émissions	-11 570	-3 497	-1 944
Négociations	-36 076	-18 233	-18 744
Remboursements	62 185	33 472	16 855
Autres Investissements	-48 539	-41 075	-35 788
Avoirs	-46 608	-39 352	-44 361
Prêts	-46 608	-39 352	-44 361
IEOM	-22 599	-10 684	963
Secteur bancaire	-5 518	-9 091	-9 061
Autres secteurs	-18 491	-19 577	-36 263
Autres avoirs	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	0	0
Engagements	-1 931	-1 723	8 573
Prêts	-1 931	-1 723	8 573
Administrations publiques	-4 874	-2 678	-172
Secteur bancaire	3 887	-4 618	8 802
Autres secteurs	-943	5 574	-57
Autres engagements	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	7 698	-3 333	34 826

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011
COMPTE FINANCIER	598,1	726,2	712,2	535,5	594,6	605,5
Investissements directs	219,2	337,4	348,3	122,7	176,4	202,1
Nouvelle-Calédonie à l'étranger	2,2	1,8	3,2	7,2	8,7	6,7
Capital social	0,8	1,0	0,8	7,1	8,5	6,5
Autres opérations	1,4	0,8	2,4	0,1	0,2	0,2
Étranger à Nouvelle-Calédonie	217,0	335,6	345,1	115,5	167,7	195,3
Capital social	7,3	8,8	3,4	0,8	0,2	0,4
Autres opérations	209,7	326,8	341,7	114,7	167,6	195,0

Source : IEOM

Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011
Total (CAF/FAB) dont	84,5	134,5	142,6	220,2	298,5	316,7	-135,7	-164,1	-174,1
Secteur agricole	0,8	0,9	0,8	3,4	3,3	4,0	-2,6	-2,5	-3,2
IAA	1,7	1,3	1,3	27,0	30,4	33,7	-25,3	-29,1	-32,4
Biens de consommation	0,4	1,0	0,4	30,8	32,9	34,1	-30,4	-31,9	-33,7
Automobile	1,0	0,5	0,3	30,8	32,3	31,2	-29,8	-31,8	-30,9
Biens d'équipement	2,3	1,2	3,8	40,6	47,9	43,7	-38,3	-46,7	-39,9
Biens intermédiaires*	78,1	129,1	134,9	49,5	61,4	63,5	28,6	67,7	71,4
Énergie	0,0	0,1	0,0	32,3	47,5	57,1	-32,3	-47,4	-57,1
Autres	0,2	0,4	0,9	5,9	42,7	49,3	-5,7	-42,2	-48,3

* dont minerai de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
France	24,6%	18,2%	17,0%	29,3%	22,3%	22,1%
Autres pays de l'Union européenne à 27	11,5%	10,6%	11,0%	16,1%	13,7%	16,1%
Chine	13,3%	3,0%	6,2%	7,6%	17,6%	10,0%
Australie	7,2%	7,7%	12,5%	9,6%	9,7%	9,6%
Singapour	0,0%	0,0%	0,0%	13,0%	12,9%	14,6%
Japon	13,0%	16,1%	20,2%	3,1%	2,3%	2,0%
Corée du Sud	9,7%	9,9%	8,8%	2,4%	2,2%	3,5%
Taiwan	10,4%	12,4%	11,6%	0,5%	0,4%	0,4%
Etats-Unis	2,6%	3,7%	4,5%	4,4%	3,4%	4,5%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,1%	0,7%	4,3%	3,8%	4,2%
Autres	7,6%	18,4%	7,4%	9,7%	11,7%	13,1%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont	58 672	70 784	76 844	106 805	150 516	160 159
France	63%	55%	61%	51%	45%	47%
Australie	11%	13%	15%	24%	21%	21%
Etats-Unis	5%	5%	7%	4%	5%	5%
Nouvelle-Zélande	3%	3%	5%	3%	3%	4%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	9%	8%	4%	7%	7%	3%
Japon	4%	3%	3%	2%	1%	2%
Canada	2%	2%	1%	3%	4%	4%
Singapour	0,1%	0,4%	0,5%	2%	5%	6%
Autres	5%	11%	4%	4%	8%	8%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2011		
En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (débits) dont	6 123	100
Pays de l'Union européenne à 27	3 011	49
dont France	2 823	46
Australie	1 219	20
Nouvelle-Zélande	1 022	17
Asie	496	8
Amérique du nord	175	3
Autres pays	200	3
Ventes (crédits) dont	814	100
Pays de l'Union européenne à 27	742	91
dont France	728	89
Australie	34	4
Nouvelle-Zélande	16	2
Autres pays	22	3

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2011		
En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (crédits) dont	3 100	100
Pays de l'Union européenne à 27	2 993	97
dont France	2 536	82
Autres pays	107	3
Ventes (débits) dont	300	100
Pays de l'Union européenne à 27	251	84
dont France	207	69
Autres pays	49	16

Source : IEOM, balance en règlements

3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (BAFI²)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

² Appelé à être intégré dans le reporting SURFI (Système Unifié de Rapport Financier).

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

● **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

● **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

● **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

● **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

● **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

3-4-2 Le compte financier

● Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

● Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

● Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr.

Directeur de la publication : Nicolas de Sèze
Responsable de la rédaction : Thierry Beltrand
Editeur : IEOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris
Achevé d'imprimer en décembre 2012
Dépôt légal : décembre 2012 - N° ISSN 1761-7561

